

Moins d'élevage, plus de paysan-ne-s !

La Cour des Comptes a publié le 22 mai un **rappor**t sur *Les soutiens publics aux éleveurs de bovins (2015-2022)* qui recommande, entre autres, de « *définir et rendre publique une stratégie de réduction* » du nombre de vaches élevées dans les exploitations agricoles pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.



Si cette institution n'est en rien une amie des travailleur/se-s, son respect sourcilleux de l'orthodoxie budgétaire (qu'elle articule d'autant plus facilement au respect des engagements environnementaux de la France que ses avis n'ont aucun caractère contraignant) permet de mettre en lumière certains points particulièrement intéressants.

La France, premier producteur européen de viande bovine et deuxième troupeau laitier derrière l'Allemagne, compte environ 17 millions de bovins. Or l'élevage bovin compte pour près de 12% des émissions de gaz à effet de serre du pays (autant que les bâtiments résidentiels), essentiellement à cause des rejets du méthane issu de la digestion et des déjections des ruminants.

Si la France veut respecter l'accord *Global Methane Pledge* qu'elle a signé en 2021 dans le cadre de la COP 26 de Glasgow, elle doit réduire ses émissions de méthane de plus de 30% d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2020. Ce qui ne peut passer que par une réduction du cheptel.

D'un côté, la *Stratégie nationale bas carbone* du gouvernement prévoit une réduction de 25% du cheptel bovin laitier, et de 33% du cheptel bovin non laitier d'ici 2050. Le ministère de l'Agriculture table ainsi sur 15 millions de têtes d'élevage bovin en 2035 et 13,5 millions en 2050.

Mais, de l'autre, il n'entreprend aucun effort sérieux en ce sens (dans l'inimitable jargon technocratique de la CdC : « *cette diminution reste subie et ne fait pas l'objet d'un véritable pilotage par l'Etat, au détriment des exploitants* »). Ainsi le *Plan Stratégique National* du même ministère de l'Agriculture ne prévoit aucune réduction du cheptel. Plutôt que de baisser le niveau d'émission, il prévoit d'accroître les capacités de captation de C0₂ par l'augmentation de la surface de prairie. Cette stratégie permettrait, selon la plus généreuse des estimations citées par le rapport, de compenser seulement 30% des émissions du secteur. Cela pour ne rien dire des projets de modification de la nutrition animale (voire de modification génétique) qui présentent encore moins d'intérêt.

Du reste, le ministre de l'Agriculture, **Marc Fesneau (Modem)** a vertement critiqué la perspective d'une réduction du cheptel, assurant que l'élevage est indispensable à la souveraineté alimentaire de la France et vantant même ses qualités écologiques (ça crée des engrais bio...). Macron et son équipe ne veulent pas d'un scenario à la hollandaise, où un projet du gouvernement de réduction du cheptel a lancé un fort mouvement de contestation, et se gardent donc de défendre pareil objectif.

Sans surprise, **le RN fait dans la surenchère démagogique** « écologie punitive », « logique d'élites des grandes villes », « normes toujours plus contraignantes »), talonné par **LR** « Mais de quoi se mêle la Cour des comptes ? » : son rôle n'est-il pas plutôt de cibler les chômeurs et autres fraudeurs en puissance ?) et... le **PCF**. Derrière de sympathiques appels à la défense de l'agroécologie et des exploitations familiales, Fabien Roussel ne voit pas de salut hors de l'élevage, « nécessaire à la société et la planète ».

Sans surprise également, la **Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles** (FNSEA, principale organisation patronale agricole) assure le cœur sur la main vouloir réduire l'impact carbone de l'élevage... mais sans réduire le cheptel. Tout ce qui ressemble de près ou de loin à de la décroissance est évidemment à proscrire pour les capitalistes.

Bref, un large consensus se dessine contre le rapport. Les organisations du mouvement ouvrier, à commencer par la France Insoumise, restent pour le moment silencieuses. Seule **Europe Ecologie les Verts** approuve le double impératif d'une réduction drastique de l'élevage et de la consommation de viande. Mais EELV est partisane de l'économie capitaliste, qui implique le libre-échange ; or, pour permettre une vraie baisse de la consommation de viande, il faut d'une part interdire les importations (donc rompre avec les accords de libre-échange), d'autre part mettre en œuvre une politique de contrôle des prix et de rationnement de la viande, afin d'éviter que seuls les riches puissent en consommer (voir à ce sujet notre texte pour la défense de la cause animale : <https://tendanceclaire.org/article.php?id=1880>).

De plus, il est frappant de constater que l'aspect financier, qui est d'abord celui qui intéresse la Cour des Comptes, n'est quasiment pas commenté. L'élevage bovin est « *de loin l'activité agricole la plus subventionnée en France* », ses bonnes performances sont étroitement liées au niveau de financement public. D'ailleurs, « *les revenus des éleveurs apparaissent structurellement faibles par rapport à ceux des autres exploitants agricoles* ». Non content d'être nuisible au climat, l'élevage rémunère également très mal ses exploitant-e-s (et largement par le biais de subventions publiques). Si l'on ajoute à cela les questions de santé et de bien-être animal, aucune autre option qu'une réduction drastique de cette filière n'est défendable. Dans ce but, il faut mettre en place un véritable plan, qui réduise les gros cheptels des capitalistes agraires, tout en aidant au développement de l'agriculture paysanne. Ce plan devrait tenir compte la distinction entre l'élevage paysan et élevage industriel, que le rapport de la CdC ne prend pas suffisamment en considération. D'un point de vu écologique

c'est en effet prioritairement l'élevage industriel qui doit être combattu, car c'est lui qui est responsable de la plus grande part des émissions de CO2.

Oui, il faut encourager l'installation de nouvelles exploitations agricoles, notamment en facilitant l'accès à la terre pour les jeunes agriculteur/trice-s, et inverser ainsi la logique d'une concentration toujours plus grande du secteur. Il s'agit de développer les cultures qui nous nourrissent : céréales, tubercules, légumineuses, oléagineux, fruits et légumes. La « souveraineté alimentaire » est atteignable, en développant l'agriculture paysanne, en réduisant la part de viande dans notre alimentation, et en la protégeant de la concurrence capitaliste, grâce à la mise en place d'une « sécurité sociale de l'alimentation » (cf. <https://tendanceclaire.org/article.php?id=1758> et <https://tendanceclaire.org/article.php?id=1883>).

Kolya Fizmatov, le 21 juin 2023